

LA FORMATION DES ARCHITECTES ET LA FORMATION DU TERRITOIRE

La question de la formation des architectes excède les limites de son cadre en interrogeant la profession dans les relations qu'elle entretient avec la société. Elle repose en filigrane la question de l'intérêt public couplée à celle du métier au travers de ses divers modes d'exercice, aujourd'hui en question.

Le passage, après la réforme de l'enseignement initial d'un cursus de six ans sanctionné par un diplôme d'état (DPLG ou DESA, ...) au LMD actuel (Licence, Master, Doctorat) de trois ans et deux ans pour le LM complété par l'habilitation à la Maîtrise d'Œuvre en Nom Propre (HMOPN) pour les candidats à l'exercice libéral ou en société de la maîtrise d'œuvre d'une durée minimum de six mois d'immersion dans le monde professionnel couplés avec des cours théoriques post-diplôme, a fait opérer un double mouvement aux études en les rapprochant dans le même temps de l'université tout en renforçant l'illusion d'une professionnalisation des diplômés (DE) par l'immersion de six mois (HMOPN) en agence entièrement prise en charge par la profession.

Parallèlement à cette tendance normalisatrice de la durée des études d'architecture en Europe, les berames d'honoraires ont été dissous par la France dans la police européenne de la libre concurrence dont nous avons, il y a plus de dix ans déjà, été parmi les premiers bons élèves de Bruxelles à en appliquer la doxa que nos voisins allemands diffèrent encore... Le recours obligatoire à l'architecte – institué par la Loi de 77 – a solidifié son amendement dérogatoire pour les particuliers construisant pour eux-mêmes au-dessous des 170 m² SHON qui ont mutés en 190 m² par inflation thermique quand le droit constant aurait légitimement dû les faire passer à 150 m² de plancher. Une nouvelle preuve de l'efficacité du lobby des constructeurs qui contribuent par ailleurs, avec les lotissements à la découpe, à l'excellence du modèle territorial de nos périphéries urbaines et de nos campagnes nites durablement par cercles concentriques – ne faut-il pas rappeler cela sans désarmer et le montrer sans relâche à nos élus ?

Le débat sur une école où l'on apprend à penser l'architecture contre une école où l'on apprend à construire paraît bien obsolète tant l'architecture convoque en permanence les deux termes parmi tant d'autres que notre monde ne cesse de glisser dans le quotidien. Apprendre l'architecture et apprendre à construire aujourd'hui c'est apprendre à concevoir en organisant le recours à la transversalité des savoirs, en apprenant à les hiérarchiser, en

allant sans cesse de l'ensemble au détail sous une toile réglementaire aux mailles toujours plus fines et à l'architecture stratifiée en couches collées les unes aux autres rendant la réalité du métier un peu plus étanche chaque jour aux jeunes architectes dont l'expérience est en devenir.

Si la profession a le devoir de se mêler de la professionnalisation des jeunes architectes, de les intégrer dans les agences pour leur offrir le lien et leur proposer le temps de la fabrication de l'expérience, elle a tout intérêt à ne pas intervenir – sinon à enseigner le projet dans les écoles – directement dans la formation initiale. Nous attendons des architectes cultivés et frottés au réel du métier, pas des techniciens de l'architecture couverts d'un vernis théorique ou culturel.

Mais la société, qu'attend-elle des architectes ? Sait-elle véritablement ce qu'ils peuvent apporter au territoire et à la ville ?

Les attentes sont aujourd'hui liées à la culture architecturale du public. Pour faire évoluer les attentes, contenues souvent par le particulier dans le relogage de la maison façon D&co, vers la sensibilité au dessin du pavé de la place, au traitement de la grille, à la qualité de l'équipement public, de l'hôpital, de la boutique de mode, de la boulangerie ou de l'école, c'est à la maternelle précisément que la sensibilisation à l'architecture doit entrer pour préparer la culture architecturale et la sensibilité à l'espace des citoyens et des maîtres d'ouvrage de demain.

La sensibilisation aux arts plastiques est entrée – sur le papier – à l'école depuis 2005... et l'architecture ? Encore un effort Mesdames et Messieurs les Ministres de la Culture ET de l'Enseignement pour organiser la préparation des citoyens de demain à vivre sur des territoires enfin dessinés par les architectes et recycler les plans entiers du pays dévastés par les dommages collatéraux que la dérogation à la loi de 77 a autorisés depuis 35 ans.

Jean-Paul Cassulo
Président du Conseil Régional des architectes Provence-Alpes-Côte d'Azur

« CE QUI SERA A TOUJOURS ETE »¹

Comment former les architectes pour qu'ils puissent remplir leurs missions professionnelles, leur rôle social politique et de médiation dans la société du XXI^{ème} siècle ? Cette question, posée par le Conseil National de l'Ordre des Architectes lors des "Matinales" des 14 février et 4 avril 2013 a fait l'objet de propositions autour de quatre grands axes :

- 1- De l'école à l'exercice d'une profession
- 2- Des écoles autonomes adossées aux grands pôles universitaires
- 3- Développer la recherche doctorale et donner la possibilité d'en faire un moment de parcours professionnel
- 4- Organiser avec la profession, la formation continue de la profession.

Etangement, le lieu de l'agence, celui où l'on se confronte avec la réalité du métier, n'est pas cité, ne serait-ce qu'une seule fois, dans cette série de propositions... Chronique d'une disparition annoncée (celle de nos agences) ou désengagement ultime au profit des marchands du temple (ceux là même qui prétendent nous former après avoir inventé de nouvelles règles) ? C'est le principe même de la transmission d'un savoir qui est ainsi mis à mal. L'enseignement de l'architecture n'est pas épargné par ces bouleversements qui tendent invariablement à discréditer pour ensuite mieux légiférer, en toute légitimité.

L'APPARIENT ET LA NECESSITE
Alors que le métier s'apprend par la pratique et rejoint l'idée d'un apprentissage par la nécessité, notamment celle d'une confrontation constructive, l'école à travers le temps de la découverte, va mettre en place un apprentissage de notions d'acquisitions. Acquisition d'une discipline. Il ne s'agit plus d'une acquisition basée sur la linéarité dans le temps, mais sur un apprentissage itératif basé sur l'espace : il faut apprendre à aller chercher le savoir là où il se trouve, au moment le plus juste par rapport à ses propres moyens d'assimilation et de compréhension. De soi, et du monde. L'école nourrit le projet d'une « intransquillité théorique » tout en le confrontant au réel. Cette implacable nécessité du doute constitue une résistance salutaire à l'entreprise mortifère de la mise en comptabilité du monde.

« FAIRE UN PROJET C'EST CONSTRUIRE UNE PENSEE »²

Face à ces enjeux, l'école représente encore le lieu de la mise en place d'une logique, d'une série de mécanismes, de procédés, de stratagèmes pour relier entre elles des images incohérentes, mouvantes, changeantes et incontrôlables immédiatement. Si l'école s'inscrit dans la formalisme universitaire elle lui résiste, parce qu'être architecte signifie s'abandonner au plaisir de la pensée, de la curiosité, d'une attention sans

cesse renouvelée qui se situe sur les bords du visible, sur les champs de l'indiscrutable. L'école est le lieu qui va fournir des outils d'analyse et instaurer les moments de la pensée projectuelle. Cet enseignement qui ne saurait suivre un développement linéaire se fonde sur un apprentissage à partir de la mise en place du projet, pour qu'un enchaînement de compréhension succède aux moments de production. Cette attitude du « faire » suppose de se tenir au cœur des conflits, des compromis, des métrissages, des transformations et des tensions qui caractérisent la réalité. Cette attitude éthique mentale et esthétique suppose de conquérir des bases de travail. Cette attitude demande de mettre en place, déjà et plus que jamais, des processus de résistance face à l'humanisme colonialiste de l'interdisciplinarité à tout va, des règlements proliférants, des catalogues simplificateurs, des listes de bonne conscience, des normes envahissantes, du consensus environnemental réducteur, des labels imbéciles, des alibis factices, de l'égalitarisme sclérosant, des conducteurs d'opérations frustrés, des maîtres d'ouvrages complices et aliénants...

Nous vivons dans un temps de l'immédiateté et de l'universel où l'accélération constante modifie le mode d'acquisition des savoirs, pose la question de leur diffusion, change le rapport à la mémoire, à sa conservation et à sa transmission.

Face à ces changements, l'école, le lieu de l'apprentissage et de l'autonomie disciplinaire, expérimente la mise en place d'une capacité d'invention et d'assimilation correspondant à une maturité morale et technique ; on emprunte ce qu'on se disposait à inventer et l'on ne voit que ce que l'on cherche. Le temps même des études en est transformé. Il ne s'agit plus d'une acquisition basée sur la linéarité dans le temps, mais sur un apprentissage itératif basé sur l'espace : il faut apprendre à aller chercher le savoir là où il se trouve, au moment le plus juste par rapport à ses propres moyens d'assimilation et de compréhension. De soi, et du monde. L'école nourrit le projet d'une « intransquillité théorique » tout en le confrontant au réel. Cette implacable nécessité du doute constitue une résistance salutaire à l'entreprise mortifère de la mise en comptabilité du monde.

Jean-Michel Fradkin
Conseiller

DE QUOI LA HMO EST-ELLE LE SIGNE ?

L'acronyme HMO me fait bien volontiers penser à la créativité bureaucratique stigmatisée par notre ami Rudy ; mais au-delà de ce HACHE-AIME-MAUX, se pose bien le problème de la formation de l'architecte en milieu français. C'est la question de l'apprentissage de l'architecture comme métier qui nous est posée. Dans l'ancienne école, les élèves architectes de la profession faisaient la place chez les patrons en ville, les études s'étraient dans le temps, bien souvent au-delà de dix années, c'était une véritable formation en alternance. Dans les années 70, l'étudiant pouvait encore faire le « nègre » en agence... l'habitude était encore présente, le dessin à la main offrait aisément des opportunités de compagnonnage auprès d'un architecte architecturant... Aujourd'hui, le cursus scolaire s'accomplit de manière tendue, en 5/6 années, sans respiration, dans une densité scolaire qui n'offre pas la possibilité d'un double cheminement... d'une fréquentation professionnelle... ainsi le Diplômé d'Etat a échappé à toute mise en situation... il a pu s'exonérer du réel... éviter de s'affronter au difficile... Le déficit d'expérience est considéré par la société comme une situation à risque par un éventuel client... aussi a-t-on imaginé une post-reconnaissance après le Diplôme d'Etat de manière à valider, une non-dangereosité professionnelle... Dans d'autres pays, il est question de licence d'exercice... de la reconnaissance du nécessaire apprentissage du métier.

Si la connaissance théorique du métier de l'architecte s'acquiert dans une école d'architecture, l'apprentissage de l'architecture comme métier s'accomplit hors les murs de l'école... Cet apprentissage est la confrontation d'acquisitions théoriques à une pratique en vrai du métier... Encore que même des ateliers d'architectes sont aussi menacés d'entropie bureaucratique... L'objectif est de figurer une transmission accélérée, synthétique, des codes professionnels,

d'automatismes professionnels... en vrac, la sécurisation d'un dossier, la gestion assurantielle, une stratégie de la temporalité projectuelle, les différents modes d'exercice professionnel, la gestion d'un dossier, etc. Mais que peut-on apprendre en six mois... dans une perspective d'homme complet, d'architecte sachant tout faire, de cet être omnicompét préparé à l'exercice solitaire alors que les conditions économiques de la profession informent aujourd'hui une pratique plus collective. De manière générale, en Europe, après le diplôme, existe une licence d'exercice qui ne saurait s'obtenir sans un apprentissage d'au moins 3 années... avec vérification effective des acquis... quand on sait qu'un projet dure de 3 à 12 années environ, que signifie une durée de 6 mois... sommes-nous si pressés ? Telle qu'envisagée actuellement, l'habilitation ressemble à ces stages imposés en milieu professionnel, d'une à deux semaines, exigés en 3ème ou collage, en seconde ou lycée... en quelque sorte à une sorte de baptême qui permettra au diplômé d'interroger à nouveau sa vocation... L'actuelle habilitation qui permet d'accroître un peu plus la bureaucratie, ce qui est en soi déjà une réussite, est en réalité neutre. Celle-ci n'a pas d'effet, ni en mal, ni en bien... C'est un placébo qui permet d'entretenir l'illusion d'un possible exercice de la profession à l'ancienne... La HMO assez contestée par les étudiants lors de sa mise en place constituerait en fait un leurre de nature à conforter la légitimité d'un engagement en école d'architecture... l'habilitation portant sur les conditions de l'exercice professionnel, il conviendrait, plutôt que de dresser un catalogue de recettes, de chercher à conduire les nouveaux architectes à réfléchir à leur responsabilité sociale, au rôle de l'architecte dans la société, aux objectifs de vie à se donner. Acceptons les 6 mois, puisqu'il en est ainsi, mais ne nous laissons pas, et introduisons des cours de sport de combat si telle est l'architecture selon notre éminent confrère.

Jean-Michel Batesti
Conseiller en charge de la doctrine et de la déontologie

COMPOSITION DU CONSEIL

Président Jean-Paul Cassulo Architecte DPLG à Avignon (84)	Secrétaire général Gérard Thorol Architecte DPLG à Aix-en Provence (13)	Trésorier Christian Hubert Architecte DPLG à Toulon (83)
Vice-Président Michel Benaim Architecte DPLG à Nice (06)	Secrétaire général adjoint Frédéric Pasqualini Architecte DPLG à Saint Raphaël (83)	Trésorier Adjoint François Tournour Architecte DPLG à Marseille (13)
Vice-Présidente Christiane Mars Architecte DPLG à Forcalquier (04)	Conseiller en charge de la formation continue Jean-Luc Coulomb Architecte DPLG à Toulon (83)	Conseiller en charge de la doctrine et de la déontologie Jean-Michel Batesti Architecte DPLG à Marseille (13)

CONSEILLERS

François Averous Conseiller Architecte DPLG à Marseille (13)	Sophie Durazac Conseillère Architecte DPLG à Marseille (13)	Marie Parante Conseillère Architecte DPLG à la Cadière d'Azur (83)
Didier Babel Conseiller Architecte ENSAIS à Nice (06)	Jean-Michel Fradkin Conseiller Architecte DPLG à Marseille (13)	Bénédictine Riffard Conseillère Architecte DPLG à Jonquerettes (84)
Xavier Babikian Conseiller Architecte DPLG à Marseille (13)	Bernard Hearn Conseiller Architecte DPLG à Nice (06)	Jean-Luc Rolland Conseiller Architecte DPLG à Marseille (13)
Pascale Bironneau Conseillère Architecte DPLG aux Pennes-Mirabeau (13)	Jean Maria Conseiller Architecte DESA à Nice (06)	Gérard Vollenweider Conseiller Architecte DPLG à Cannes (06)
Jean-Luc Corrial Conseiller Architecte DPLG à Marseille (13)	Philippe Navoni Conseiller Architecte DPLG à Nice (06)	Paul Wagner Conseiller Architecte DPLG à Gap (05)

LES SERVICES DE L'ORDRE

Directrice juridique Françoise Laddo 04 96 12 24 02 francoise.laddo@croapaca.fr	Chargée du tableau Anne-Marie Felder 04 96 12 24 04 annemarie.felder@croapaca.fr	Chargée de Communication et de Gestion Emmanuelle Fauvet 04 96 12 24 06 emmanuelle.fauvet@croapaca.fr
Assistante juridique Isabelle Bonnevalle 04 96 12 24 03 isabelle.bonnevalle@croapaca.fr Remanance juridique les lundis, mercredis et vendredis de 14h à 17h	Assistance et conseils assurance Micheline Sanchez 04 96 12 24 01 micheline.sanchez@croapaca.fr	Assistante administrative et communication Laura Lefevre 04 96 12 24 07 laura.lefevre@croapaca.fr

Secrétariat
Somya Dridi
somya.dridi@croapaca.fr
04 96 12 24 00

CONSEIL REGIONAL DE L'ORDRE DES ARCHITECTES PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
12, boulevard Théodore Thurner - 13006 Marseille
Tél. : 04 96 12 24 00 - Fax : 04 91 42 71 78
ordredesarchitectes@croapaca.fr
www.architectes-paca.org

LE LETTRE N° 6
DIRECTEUR DE PUBLICATION
Jean-Paul Cassulo
COORDINATION
Emmanuel Fournel
CONCEPTION GRAPHIQUE
André Frère

LA FORMATION CONTINUE DES ARCHITECTES, UNE OPPORTUNITÉ...

Au delà de la formation initiale des architectes et de la sensibilisation des citoyens dès le plus jeune âge à leur cadre de vie, il est également nécessaire que les architectes diplômés entretiennent et améliorent leurs compétences tout au long de leur vie professionnelle.

L'évolution rapide des modes de vie et des demandes envers notre profession, les progrès techniques, les nouvelles technologies, les changements réglementaires incessants nous imposent une veille permanente pour permettre de maintenir la profession à la hauteur de nos ambitions et de répondre aux attentes de la société.

Notre code de déontologie est clair sur cette nécessité, qu'il explicite dans son article 4 : « l'architecte entretient et améliore sa compétence ; il contribue et participe à cet effet à des activités d'information, de formation et de perfectionnement, notamment à celles acceptées par l'ordre des architectes. »

A la manière de l'ensemble des autres professions réglementées, l'ordre des architectes et les syndicats, dans le respect des prérogatives de chacun, partagent l'objectif de mise en œuvre d'une politique volontaire et incitative de formation continue.

Les syndicats proposent des offres de formation adaptées aux architectes par le biais du Groupe pour l'Education Permanente des Architectes (GEPA) au plan national, du SESAME en région PACA.

Les conseils régionaux travaillent à la mise en place des thèmes de formation prioritaires pour la profession, le conseil national a recensé l'offre de formation sur l'ensemble du territoire et a mis en place une déclaration en ligne sur son site.

L'amélioration des compétences doit tenir compte de la variété des situations : exercice avec ou sans salariés, situation géographique, secteur d'activité en particulier. Il s'agit donc de poursuivre la réflexion collective pour proposer des offres de formation de qualité et adaptées à chacun ; sessions courtes de 1 à 2 jours, formations longues, e-learning, interventions en agence.

Zoé Martin-Goussat
Lauréate Prix des diplômés 2012 - La route paysage, les temps du littoral -

TABLEAU DE L'ORDRE

ALLIOT Vincent.....DPLG.....(06).....libéral	JUNOD Edo.....DPLG.....(13).....associée
ANDRIC VUCINIC Branka.....Architecte.....(06).....libéral	LAFITE Maurice.....DEA.....(13).....libéral
BORIES Michael.....DEA.....(06).....salarié	LECLERC Cyprien.....DEA.....(13).....libéral
CASTU Rémy.....DPLG.....(06).....libéral-salarié	MERSCHNECK Frédérique.....DPLG.....(13).....associée
LA ROSA Luciano.....DPLG.....(06).....libéral	PIAGNES Laurent.....DPLG.....(13).....libéral
MAZZEI DI BOSCO Marco.....DPLG.....(06).....libéral	SOYAK Jean.....DPLG.....(13).....libéral-associé
MATHEIN Ecoloume.....DPLG.....(06).....associé	TSANGARAKIS André.....DPLG.....(13).....libéral
ORTIZ Ricardo.....EART.....(06).....libéral	CARLON Serge.....DPLG.....(83).....libéral
PETRACCI Zdenka.....ENSAIS.....(06).....libéral	DROUIN Elodie.....DEA.....(83).....libéral
VITE Denis.....DPLG.....(06).....associé	LEFERRE Alain.....DPLG.....(83).....associé
ZENITIN Guillemette.....DPLG.....(06).....libéral	ZIPPER Jean-Philippe.....DPLG.....(83).....libéral
AZAMBERTI Franck.....DPLG.....(13).....libéral	MENCIER Damien.....DPLG.....(84).....libéral
BLANC Nicolas.....DEA.....(13).....libéral	MORENO Antoine.....DPLG.....(84).....libéral
HUPIN Alexis.....DEA.....(13).....libéral	TIMPANARO Julien.....DAUC.....(84).....libéral

INSCRIPTION SOCIETES	SARL ON / OFF COLLECTIF ARCHITECTES.....13
SAS SINECLAVO.....06	SARL PANARCHITECTURE.....13
SARL ARCHITETVA.....06	SAS D'EXPERTISE D'URBANISME ET D'EXPERTISE (S.A.R.E.).....13
SARL ATELIER SIGMA T4.....06	SARL ARC-ID ARCHITECTURE.....83
SARL ATELIER COXAIL.....06	SARL ACT-ARCHI.....83
SARL L'ARCHITECTE.....06	SARL ARCHI-CAP.....83
SARL LIONEL CESAROLE ARCHITECTE.....13	SAS CABINET GIUSEPPI.....83
SARL KADRE.....06	SARL SMALA.....84
SARL JUNOD ARCHITECTES.....13	

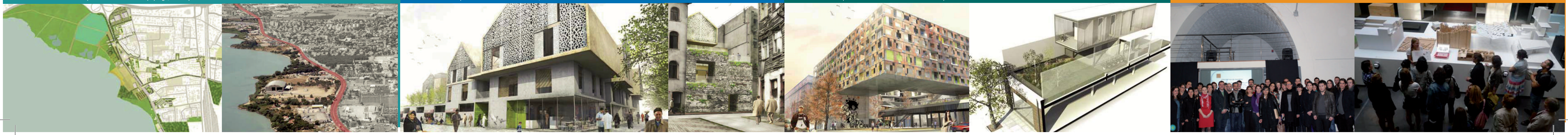
RADIATIONS INDIVIDUELLES	GUICHET Nicolas.....13.....décès
NLANGHIN Jean-Yves.....04.....démission	JUGU Fabrice.....13.....décès
NOLO Bernard.....04.....départ en retraite	LOPEZ WATA José.....13.....décès
ARZIARI Jean-Marie.....06.....démission	MASUT Amandine.....13.....transféré autre CR
BARBERA Alain.....06.....démission	NABIH Abdellhakim.....13.....démission
CAUSSE Jean.....06.....cessation d'activité	NADJON Sylvie.....13.....démission
COHEN CHICU Yoël.....06.....cessation d'activité	PELLIETIER MICHEL Nicole.....13.....cessation d'activité
CARCAN SUAREZ Gérard.....06.....cessation d'activité	PIQUERRE Gabriel.....13.....démission
GAILLIER Philippe.....06.....décès	SATAP Jamel.....13.....cessation d'activité
GENET Catherine-Charlotte.....06.....cessation d'activité	VERCELLINO Guy.....13.....cessation d'activité
LIEUTIER Vincent.....06.....transféré autre CR	JAGER Alexandra.....83.....cessation d'activité
RIGAUJT Francis.....06.....cessation d'activité	OTTIN PECCHIO Christian.....83.....cessation d'activité
SMITH Anthony.....06.....démission	CAPITAO Sandra.....84.....cessation d'activité
TAYER Cécile.....06.....démission	POZZI Marco.....84.....cessation d'activité
BAROT Henri.....13.....départ en retraite	BLUMERT Anja.....13.....hors région...cessation d'activité
BOUDOU Philippe.....13.....démission	DEBROS Bernard.....13.....hors région...démission
BOUSQUET Philippe.....13.....démission	DEMETRESCU Leticia.....13.....hors région...démission
BUCHOTTE Francis.....13.....démission	DEMETRESCU Vladimir.....13.....hors région...démission
CANSELLET Jean-Paul.....13.....décès	HOUICKE CIOSI Ivar.....13.....hors région...démission
CASTELLA Jean-Marc.....13.....cessation d'activité	SOLANS Fabien.....13.....hors région...démission
CONSOLONI Rémy.....13.....cessation d'activité	UFION-HANSEN Jonas.....13.....hors région...démission
CROZE Dimitri.....13.....transféré autre CR	

RADIATIONS SOCIETES	SARL ATELIER SMITH & SEGURA.....13
SARL ATELIER DUPLESSIS ALLIONE ARCHITECTES.....06	SARL INOVA.....13
SARL ATELIER D'ARCHITECTURE B.C.P.....06	EURL CHRISTIAN OTTIN-PECCHIO BIO ARCHITECTE EN PROVENCE...83
SARL ATELIER DE LA PLAGE.....06	
SARL F & B.....06	

HONORARIAT	PELLIETIER-MICHEL Nicole.....13
MURAILLAT Jean.....05	SARKIAN Edouard.....13
CAUSSE Jean.....06	OTTIN-PECCHIO Christian.....83
RIGAUJT Francis.....06	LE GOFF Pierre.....84
FACCIONI Gilbert.....13	

Pascale Gardoin de Zarbi
Lauréate Prix des diplômés 2011 - De Ville en Rives, trait d'union entre Orient et Occident -

Julien Cassala
Lauréat Prix des diplômés 2010-2009 - Du cocktail à l'opéra -



LE PRIX DES DIPLOMES 2012

Porté par le Syndicat des Architectes des Bouches-du-Rhône en partenariat avec le CROA PACA, le CAUE 13, le DRAC PACA et l'ENSA-M, le Prix des Diplômes met en lumière les projets présentés par les étudiants au terme de leur cursus à l'Ecole Nationale d'architecture de Marseille. Pour sa 6^{ème} édition, 36 candidats ont présenté leur projet. **La lauréate 2012 est Zoé Martin-Goussat pour son projet : « La route paysage, les temps du littoral ».**

NOUVELLES VIDEOS DISPONIBLES SUR ARCHITECTURES EN LIGNE

Première plateforme vidéo régionale de diffusion de la culture architecturale en PACA avec près de 15 000 vidéos vues depuis son lancement, Architectes en ligne vous propose de voir ou de revoir les dernières conférences mises en ligne :

Jean-Patrice Calori, Agence CAB, Equerre d'argent 2012
Les lauréats des AJAP 2012 : Atelier CALAS et PAN Architectures

PROCHAINES DATES DE LA MAV

Maison de l'Architecture et de la Villa PACA 12, bd Théodore Thurner 13006 Marseille
Tél. : 04 96 12 24 10
mav-paca@wanadoo.fr
www.ma-lar-seauv.org/paca/

« BANQUET SCIENTIFIQUE » DANS LE CADRE DU FESTIVAL « CUISINES EN FRICHE »
Mercredi 11 septembre 2013
Friche Belle de Mai (coproduction Friche Belle de Mai et MAV PACA)
« Cuisines en Friche » met en exergue la richesse de ce dialogue, souvent décalé, entre cuisine créative et création artistique. Le programme détaillé est à consulter sur : http://issu.com/lafriche_bdm/docs/cuisines_en_friche_programme

JOURNÉES DU PATRIMOINE
samedi 14 et dimanche 15 septembre 2013
Visites commentées de la faculté des sciences Saint-Charles et de son campus. Sur inscription auprès de la MAV - par email uniquement : mav-paca@wanadoo.fr

LEÇONS DU THORONET CONFÉRENCE DE HENRI GAUDIN
Samedi 21 septembre à 16 heures
Abbaye du Thoronet (Var)
Les Leçons du Thoronet proposent à un grand nombre de l'architecture de mener une réflexion sur le bâtiment cistercien. Henri Gaudin donnera une première conférence le samedi 21 septembre 2013 à l'abbaye du Thoronet en préliminaire de la présentation en 2014 de sa vision du monument.

EXPOSITION « ARCHITECTURES DE PAPIER »
vendredi 4 octobre
samedi 7 décembre
Magiciens du papier, Ingrid Siliakus, Peter Callesen, Béatrice Coron, Stéphanie Beck et Mathilde Nivel nous entraînent dans des rêves éveillés. Leurs œuvres découpées, plées ou sculptées sont peuplées de bâtiments insolites. Habillées de lumière ces petites architectures prennent vie et nous racontent des histoires extraordinaires. Produite par la Cité de l'architecture & du patrimoine
Exposition tout public / visites-ateliers pour les 8-12 ans sur inscription (T.04 96 12 24 13 / mavpaca1@orange.fr)

Prestations de serment
Exposition XX Models

GROUPE SCOLAIRE A BEAUSOLEIL

Année : 2007
Surface : 3250 m² Shon
Maîtrise d'Ouvrage : Ville de Beausoleil (06)
Architecte : CAB Architectes
Coût : 5.7M € HT

